

Question écrite (24/06/2020)**Regain d'intérêt pour le poker en ligne et les conséquences du confinement sur les pratiques de jeux d'argent et de hasard**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le regain d'intérêt pour le poker en ligne et les conséquences du confinement sur les pratiques de jeux d'argent et de hasard. L'analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France sur les données du 1er trimestre 2020 réalisée par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) révèle que l'activité des joueurs de poker en ligne a nettement augmenté. Ainsi, sur les deux dernières semaines du trimestre 2020 – correspondant à une période de confinement – le chiffre d'affaire généré par cette activité a augmenté de 180% par rapport au premier trimestre 2019, et les ouvertures de comptes pour participer à des parties de poker ont augmenté de 63% par rapport à la même période l'an dernier, pour un total de plus de 170.000 ouvertures. Ces chiffres ne tiennent d'ailleurs pas compte de l'activité sur les sites de jeu en ligne non-autorisés. On ignore également s'il s'agit de clients n'ayant pu se rendre dans les casinos ou bien de nouveaux adeptes, 60% des joueurs de poker en ligne du premier trimestre 2020 étant âgés de moins de 35 ans. Elle souhaiterait vivement que le gouvernement réaffirme son action en matière de prévention des addictions aux jeux d'argent. Elle aimerait également savoir si un lien entre le comportement d'approvisionnement – le moyen de paiement pour participer à ces jeux d'argent – et le risque de jeu excessif a été constaté. En effet, la part des portefeuilles électroniques et comptes en ligne a augmenté au cours du dernier trimestre. Enfin, elle aimerait savoir quand sera pris l'arrêté prévu au IX de l'article 34 de la loi n°2010-476, prévoyant la définition d'un cadre de référence pour la prévention du jeu excessif et pathologique et la protection des mineurs, avec des obligations renforcées pour les opérateurs et les casinos.

Fermer